

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE AU RENOUELEMENT DU TITRE DE SEJOUR
—
REGROUPEMENT FAMILIAL

- dernier titre de séjour en cours de validité
- passeport en cours de validité
- 3 photographies d'identité
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation)
 - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
 - si **hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée (imprimé à retirer en préfecture), copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, et acte de propriété, ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation
- carte de séjour de l'étranger rejoint
- livret de famille
- **POUR LE RENOUELEMENT D'UNE CARTE DE UN AN, IL EST IMPERATIF QUE LE DEMANDEUR SOIT ACCOMPAGNE DU CONJOINT OU DU PARENT À L'ORIGINE DU REGROUPEMENT FAMILIAL**